UN AVIATEUR BRITANNIQUE TOMBA DANS LA MER, FACE A EQUIHEN

Il fut sauvé par le chalutier dunkerquois D. 732 et remorqué au port de Boulogne

M. John Turner, 29 ans, est un sujet britannique fervent de l'aviation. Il était venu passer les fêtes de Pentecôte dans la région de **Paris-Plage**.

Lundi, vers 6 h. 15 du matin, M. Turner décollait sur son G. A. A. S. D. de l'aérodrome de **Berck**, vers **Croydon**.

Soudain, alors que l'avion se trouvait au large d'**Equihen**, vers 6 h. 30, le moteur faiblit puis stoppa. L'aviateur amerrit impeccablement sur l'onde et l'absence de houle permit à l'avion de se maintenir à flot.

C'est alors qu'il fut aperçu par le patron Lagiest, du D.-732 de **Dunkerque**, lequel fit immédiatement mettre le cap vers l'appareil en détresse.

L'aviateur retira de l'appareil les instruments de bord et passa sur le chalutier. Durant ce temps, les hommes de ce dernier prirent l'appareil en remorque et chalutier et avion prirent la route de **Boulogne** où ils arrivèrent dans la matinée.

L'avion fut amarré près du ponton du Yacht-Club et l'aviateur repartit à **Berck** en voiture, afin de se changer.

M. Liger, commissaire spécial, alerta l'aérodrome de Saint-Inglevert et vers 4 heures de l'après-midi, M. Paré venait constater l'accident comme le veulent les règlements internationaux.

LA MORT PITOYABLE D'UN PETIT INNOCENT DE GHISSIGNIES

Lundi matin, M. le docteur Colson, de *Bavay*, était appelé d'urgence à *Ghissignies*, à la ferme tenue par Mlles Bernier. Le jeune frère des sœurs Bernier, Lucien, âgé de 15 ans, venait de décéder. Sa mort, les circonstances qui l'entouraient, parurent si étranges au médecin que celui-ci refusa le permis d'inhumer. Le parquet d'*Avesnes* fut prévenu et les gendarmes de *Bavay* commencèrent leur enquête sur cette affaire.

Un simple d'esprit

Le jeune Lucien Bernier était un simple d'esprit, un idiot à proprement parler. Les gendarmes de Bavay avaient déjà eu à s'occuper de cet enfant, il y a trois ans.

En 1930, une dénonciation anonyme leur avait fait connaître que le pauvre gamin, sans défense, était l'objet de sévices et de mauvais traitements. Une enquête fut ouverte. Les faits révélés motivaient en faveur de l'enfant une demande d'hospitalisation dans une maison d'aliénés ou une maison de santé, selon l'avis que donnerait le médecin spécialiste. Cette enquête n'eut pas de suite. Le pauvre bambin continua à mener une vie misérable, plus malheureux que les bêtes dont il partageait l'existence.

Les époux Bernier avaient eu trois enfants : deux filles, Mathilde et Marie, âgées respectivement de 40 et 33 ans, et un fils, Lucien, né 13 ans après la plus jeune des filles. Lucien était un « minus habens », simple d'esprit, qui savait à peine se faire comprendre et se complaisant dans la solitude. Il cherchait la solitude, on l'isola de force.

Sa vie devint encore plus misérable le jour où sa mère, demandant le divorce, quitta le domicile conjugal pour aller demeurer à *Houdain*. Cela se passait il y a trois ans.

L'année dernière, le père Bernier mourut. L'infortuné demeura seul avec ses deux sœurs. Il était rayé du monde des vivants, de ceux qui agissent et pensent. Comme d'instinct, il fuyait le monde, on l'avait relégué avec les bêtes, mais il était considéré pis qu'une bête. Il avait son grabat installé dans l'étable, à côté de la litière des vaches. Nonchalant ou trop faible pour se mouvoir, il était condamné à passer jour et nuit dans son taudis. De temps à autre, a révélé l'enquête, on lui jetait quelque nourriture. Il vivait dans un état presque sauvage. Ses cheveux tombaient sur ses épaules, ses ongles étaient d'une longueur démesurée. Ils eurent parfois plus de 10 centimètres de long. L'ouvrier agricole de la ferme, Omer François, depuis quatre ans en service chez les sœurs Bernier, s'était jeter de temps à autre un regard apitoyé, mais selon la terrible mentalité des gens qui, seuls sont dignes d'intérêt les hommes qui travaillent et qui gagnent de l'argent, le jeune Lucien, un innocent, était une bouche inutile....., moins intéressante encore que les bêtes que l'on nourrit, parce qu'elles fournissent un rapport.

On donnait la pâtée au gamin, comme on donnait à manger aux poules, mais si l'on soignait une poule malade susceptible d'être guérie, le petit Lucien, lui, restait sans soins. « Il y a assez de travail, on n'a pas le temps de s'occuper de lui », a déjà dit une de ces sœurs aux enquêteurs

Mort !!

C'est l'ouvrier Omer François qui annonça la mort du pauvre innocent. « Je lui avais donné à manger dimanche soir, dit-il. Il ne paraissait pas plus malade que les autres jours. Mlles Bernier étaient parties à Louvignies-Bavay, où elles devaient assister à une fête de communion. Or, lundi matin, quand je suis entré dans l'étable, j'ai vu qu'il ne bougeait plus. Je me suis approché, je l'ai secoué, son corps était froid. Il était mort ».

Hier matin, les gendarmes Verbist et Taillard, de la brigade de *Bavay*, sont venus procéder à une enquête qu'ils ont menée d'une façon très approfondie. Le corps de la malheureuse victime, un cadavre recroquevillé était déjà dans la bière. Le docteur avait refusé le permis d'inhumer, beaucoup de choses lui paraissaient troublantes : l'état de décomposition du cadavre, son apparence squelettique, les traces du dénuement dans lequel l'enfant devait vivre.

De fâcheux bruits circulaient également dans la commune.

Le Parquet d'Avesnes a été prévenu. Il a ordonné l'autopsie, à laquelle M. le docteur Triquenaux procéda ce matin. C'est le seul moyen de lever le voile du mystère qui entoure cette fin si troublante : la mort pitoyable du petit innocent de *Ghissignies*.

UN COURT-CIRCUIT PROVOQUÉ INTENTIONNELLEMENT PAR UN INCONNU A CAUSÉ 200.000 FR. DE DÉGATS A AMIENS

La Fanfare municipale des sapeurs-pompiers d'Amiens avait organisé pour les fêtes de la Pentecôte, une kermesse qui devait se dérouler dans le parc de la Hotoie. Elle avait, à cette occasion, engagé des artistes parisiens et préparé un programme magnifique ; la fête battait son plein et le public était très nombreux quand, à 22 h., un court-circuit formidable se produisit. Un individu mal intentionné avait jeté une barre de fer sur les lignes servant au transport de l'énergie électrique. Plus de 2.000 lampes d'éclairage ont été brûlées et la fête de nuit fut aussi interrompue durant plusieurs heures. Le public protesta et demanda le remboursement des places. Il y eut plusieurs incidents. Finalement, une partie de l'éclairage put être rétablie vers minuit. Les dégâts sont estimés à 200.000 fr. L'enquête n'a pu permettre de retrouver l'auteur de cet acte de sabotage.

LA GRANDE KERMESSE DE LILLE

Le tirage des Primes

M. Roger Salengro, député-maire de Lille, fait connaître les résultats du tirage au sort des primes offertes aux sociétés qui ont participé au carnaval d'été.

Cette opération eut lieu hier, à 11 h., salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Richard Coolen, adjoint au maire, président de la commission municipale des fêtes, en présence notamment de MM. Courouble, conseiller municipal ; Hector Blondel, membre de la commission des fêtes ; Bottequin, commissaire délégué ; Van Overtveld, président du Club des X ; Lust, président de l'Excentric-Club Madeleinois ; Meire, de la société philanthropique « Les Brigands de la Forêt Noire » et du secrétaire de la commission d'organisation.

EN HAUT : Le tirage des primes sous la présidence de M. COOLEN, Adjoint aux Fêtes. — EN BAS : Un coin de la salle pendant la distribution.

PRIMES AUX CHEFS

1re prime, 150 fr., Union Philanthropique Madeleinoise, La Madeleine ; 2e prime, 125 fr., Groupe d'amis du Comptoir Lillois, Dunkerque ; 3e prime, 100 fr., société De Menschlievende Danseres, Mont-Saint-Amand ; 4e prime, 75 fr., société Onze Meisjes, Anvers ; 5e prime, 75 fr., Soldat en Club Congo, Lembecq ; 6e prime, 50 fr., Phalange Accordéoniste du Centre, Bruxelles ; 7e prime, 50 fr., Société Royale Van Neste Genootschap, Ostende ; 8e prime, 50 fr., Société « Les Amis de Picardie », Bruxelles.

PRIMES D'ADHÉSION RAPIDE

1re prime, 200 fr., Les Bigo-Jazz des Cinq-Voies, Tourcoing ; 2e prime, 175 fr., société « Les Joyeux Cyclistes », Roubaix ; 3e prime, 150 fr., société « Les Joyeux Chasseurs », Bruges ; 4e prime, 140 fr., société « Les Copains Gilles », Jemappes ; 5e prime, 130 fr., « Le Club des X », Lille ; 6e prime, 125 fr., société « Les Risquons Tout », Lille.

PRIMES DE SÉJOUR

1re prime, 937 fr. 50, société « L'Etoile », Amiens ; 2e prime, 1.187 fr. 50, Fanfare « Les Joyeux Marins », Quéréhaing ; 3e prime, 987 fr. 50, société « Onze Meisjes », Anvers ; 4e prime, 787 fr. 50, « Union des Accordéonistes », Rixensart ; 5e prime, 500 fr., « Cercle Cosmopolite », Bruxelles ; 6e prime, 500 fr., société « Kracht en Zwier », Furnes ; 7e prime, 400 fr., Société Philanthropique « Les Brigands de la Forêt Noire », Velaine-sur-Sambre ; 8e prime, 300 fr., « Club des Aventureux », Hénin-Liétard ; 9e prime, 250 fr., Harmonie « Les Deux Sœurs », Liége ; 10e prime, 200 fr., Phalange Acccordéoniste du Centre, Bruxelles.

LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE FÉMININE A LILLE

LE PALMARÈS *(suite)*

Coupe Nationale des Sports

CLASSEMENT PAR EQUIPE. — 1re, Comité de Champagne, 927 points ; 2e, Comité du Nord, 913 ; 3e, Comité de Bretagne, 910 ; 4e, Paris, 897 ; 5e, Côte d'Argent, 830 ; 6e, Comité Lyonnais, 740.

CLASSEMENT INDIVIDUEL. — 1. Courageux Marcelle, Lille, 214 points ; 2. Demolin Germaine, Reims, 209 ; 3. Duvignac Renée, Arcachon, 206 ; 4. Lefitteau-Kihm, Clichy, 207 ; 5. Cochez Odette, Reims, 191 ; 6. Nicolas Henriette, Rennes, 189 ; 7. Deschin Suzanne, Lille, 188 ; 8. Lemaître Renée, Reims, 188 ; 9. Nicolas Marguerite, Rennes, 184 ; 10. Cloarec Lucienne, Rennes, 184 ; 11. Hollinger Gisèle, Clichy, 183 ; 12. Brossier Madeleine, Clichy, 177 ; 13. Lavoquer Suzanne, Rennes, 177 ; 14. Gemian Odette, Rennes, 176 ; 15. Taris Raymonde, Arcachon, 17' ; 16. Delourme Alice, Lille, 171 ; 17. Pauly, Lyon, 170 ; 18. Rolend Gabrielle, Lille, 170 ; 19. Vilfroy Adèle, Reims, 170 ; 20. Delcroix Juliette, Lille, 170 ; 21. Tailland Marguerite, Clichy, 169 ; 22. Lemaître Léone, Reims, 169 ; 23. Leguen Jeanne, Rennes, 168 ; 24. Demolin Odette, Reims, 163 ; 25 Mignot Nadine, Arcachon, 162 ; 26. Aubert, Clichy, 161 ; 27. Demourou, Lyon, 156 ; 28. Cajac Renée, Arcachon, 149 ; 29. Pentenier Jeanne, Lille, 149 ; 30. Chevalier, Lyon, 140 ; 31. André, Lyon, 139 ; 32. Huc Suzanne, Arcachon, 137 ; 33. BMeudet Charlotte, Arcachon, 137 ; 34. Lafitteau Yvette, Clichy, 136 ; 35. Marlier, Lyon, 135 ; 36. Delorme, Lyon, 117.

Concours individuels

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE SUPÉRIEUR. — Pasquier Madeleine, du Sporting-Club Montmartrois ; Chartier Thérèse, de la Sylvae Stella de Charleville.

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE ÉLEMENTAIRE. — **La Vichyssoise de Vichy** (8 certificats élémentaires) : Corre Denise, Couhault Genevième, Gaume Paulette, Malot Claudette, Metenir Jeanne, Monat Aimée, Parent Yvonne, Purier Odette. — **Algeria-Sports** (4 certificats élémentaires) : Brun Marguerite, Exposito Gaby, Geay, Guénerin Yvonne. — **Cercle Bertha Van de Velde d'Anvers** (3 certificats élémentaires) : Van den Reeck Eliza, Blockmans Paula, Daselinckx Cornélio. — **Sporting-Club Montmartrois à Paris** (1 certificat supérieur, 1 élémentaire) : Louvrier Raymonde. — **Sylvae Stella de Charleville** (1 certificat supérieur, 1 élémentaire) : Simon Madeleine. — **Graziella-Club de Tourcoing** (2 certificats élémentaires) : Prouvost Bertha, Vanvonterghem Gabrielle. — **Jeunesse Sportive de Draney** (2 certificats élémentaires) : Henry Denise, Hilbert Yvonne. — **Les Nogentaises de Nogent-l'Artaud** (2 certificats élémentaires) : Macquart Claire, Thierry Gisèle. — **Jeunesse Sportive des Cheminots de Valenciennes** (2 certificats élémentaires) : Flou Julienne, Enocq Léontine. — **L'Universitaire de Lille** (3 certificats supérieurs et 4 certificats élémentaires) : Courageux Marcelle, Roland Gabrielle, Deschin Suzanne, Delcroix Juliette, Deflandre Solange, Fossier Irène, Pentenier Jeanne. — **Sporting-Club des Forges et Clouteries Réunies de Mohon** (1 certificat élémentaire) : Gobet Madeleine. — **Section d'Education Physique de Lomme** (1 certificat élémentaire) : Derache Marie-Thérèse. — **La Sedanaise de Sedan** (1 certificat élémentaire) : Housé Jeanne. — **Cercle Paul-Bert de Rennes** (3 certificats supérieurs et 2 certificats élémentaires : Nicolas Henriette, Nicolas Marguerite, Gemain Odette, Laroquier Suzanne, Leguen Jeanne. — **France-Liberté de Poitiers** (1 certificat élémentaire) : Eusenast Yvette. — **Club Athlétique de l'U.F.A. de Nancy** (1 certificat élémentaire) : Prindel Marguerite. — **Femina-Sports Lyon** (1 certificat élémentaire) : Marlier Paulette. — **Vaillantes Sportives de Cilchy** (2 certificats supérieurs, 2 certificats élémentaires) : Hollenger Gisèle, Brossier Madeleine, Aubert Solange, Lafitteau Yvette. — **Compagnie des Sauveteurs de Reims** (4 certificats supérieurs, 1 certificat élémentaire) : Cochez Odette, Demolin Germaine, Lemaître Léone, Lemaître Renée, Vilfroy Adèle.

Concours de Ballets

PODIUM N° 1

BALLETS CHOREGRAPHIQUES

CATÉGORIE 1. — **Prix d'Excellence** : 1. Les Sévignettes de Tourcoing (Félicitations du Jury), 100.

CATÉGORIE 3. — **Prix d'Excellence** : 1. **Société Etrangère**, Cercle B Van de Velde (Félicitations du Jury), 100. — **Sociétés Françaises** : 1. En Avant de Paris, 93,90 ; 2. Section Féminine de Lomme, 92 ; 3. Les Ruches de Boulogne-sur-Mer, 91,50 ; 4. Les Lucioles de Lyon, 90,10 ; 5. Jeunesse Sportive des Cheminots Le Bourget-Drancy 81,30.

CATÉGORIE 4. — **Prix d'Excellence** : 1. Club Athlétique de l'U.F.A. de Nancy, 91,30. — **1er Prix** : 1. Les Pascalines de Clermont-Ferrand, 79,15.

BALLETS RYTHMIQUES

CATÉGORIE 3. — **Prix d'Excellence** : Les Nogentaises de Nogent-l'Artaud, 81.

CATÉGORIE 4. — **1er Prix** : L'Etoile d'Albert, 79,90.

PRODUCTIONS SPÉCIALES

CATÉGORIE 2. — **Prix d'Excellence** : 1. Femina Gymnique de Villefranche, 80,60

CATÉGORIE 3. — **Prix d'Excellence** : 1. La Saint-Loise, Saint-Lô, 97,60 ; 2. Femina-Sports, Lyon, 95,30 ; 3. Sporting Club des Forges, Mohon, 89,70 ; 4. La Sauvegarde de Bois-Colombes, 83,25 ; 5. Section d'E.P., Lomme, 82,60.

CATÉGORIE 4. — **Prix d'Excellence** : 1 France-Liberté, Poitiers, 90,10 ; 2. L'Avenir de Riche-Tours, 86,90. — **1er Prix** : 1 Cercle Jeanne d'Arc, Izy, 77,40.

PODIUM N° 2

BALLETS CHOREGRAPHIQUES

PREMIÈRE CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : 1. Graziella-Club (34), Tourcoing, 97,45.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : 1. Algéria-Sports, Alger, 97,40.

TROISIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : Société Etrangère, 1. Koninklijk Van Neste Genootschap, Ostende, 93,80. — **Sociétés Françaises** : 1. Jeunesse de la Croix-Rouge, oTurcoing, 95,50 ; 2. L'Alliance de Sainte-Savine, Sainte-Savine, 94,50 ; 3. Union des Amicales laïques, Nancy, 92,70 ; 4. Amicale Laïque du Soleil, Saint-Etienne, 91,75 ; 5. Anciennes Elèves du Cogner, Le Mans, 89,75 ; 6. Les Sportives, Lille, 87.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : Société Etrangère, 1. Libertas, Gand, 97. — **Sociétés Françaises** : 1. Les Libellules Stéphanoises, Saint-Etienne, 94,15 ; 2. Cercle Féminin d'E.P., Roanne, 91,75 ; 3. Les Enfants d'Arcachon, Arcachon, 90,25.

PRODUCTIONS DIVERSES

Prix d'Excellence : 1. La Saint-Clairienne, Sète, 91,75.

BALLETS RYTHMIQUES

DEUXIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : Société Etrangère, 1. Kracht en Zwier, Furnes, 88. — Société Française : 1. Patronages laïques de Troyes, 92

TROISIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : 1. L'Etoile, Amiens, 89,85 ; 2. Les Enfants de Roanne, 88,75 ; 3. Les Bergeronnettes de la Tille, Genlis, 82,10.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — **Prix d'Excellence** : Société Etrangère, 1. Société féminine du Luxembourg, 95,05. — Société Française : 1. La Sedanaise, Sedan, 86,75.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Après le cambriolage de la rue de la Gare

Le butin est peu important

Dans notre région d'hier, nous avons annoncé que d'audacieux cambrioleurs avaient signalé leur passage lundi après-midi, dans un immeuble portant le n° 81 de la rue de la Gare. Profitant de l'absence des locataires, ils gagnèrent tous les étages, visitèrent les différentes pièces les composant et se retirèrent en emportant une somme de 110 francs et après avoir vidé quatre demi-bouteilles de champagne.

D'autre part, à deux reprises différentes, ils tentèrent de mettre le feu à l'immeuble.

L'enquête continue et le service de la Sûreté poursuit activement ses recherches.

Comment ils ont opéré

Nous avons dit que le bâtiment était occupé, au rez-de-chaussée et au premier étage par M. Avigdor, négociant en tissus ; au deuxième étage, par M. Albert Despretz, agent immobilier et au troisième étage par M. Loncke ; le quatrième est à l'usage de grenier.

M. Loucke quitta l'immeuble lundi vers 14 heures, en ayant soin de fermer porte du couloir à clef.

De son côté, M. Avigdor arriva à son bureau vers 14 h. 15 et le quitta à 16 h. 03, sans rien remarquer d'anormal. Or, il est permis d'établir que l'indésirable visite des cambrioleurs eut lieu entre 16 h. 30 et 18 h. 30, heure de rentrée de M. et Mme Loucke.

Surpris de constater que la porte du couloir était ouverte, ceux-ci eurent l'intuition que quelqu'un avait dû pénétrer dans l'immeuble au cours de leur absence et ils prévinrent aussitôt M. Malot, commissaire de permanence.

Voici ce qui a été établi. Les cambrioleurs, ouvrirent la porte du couloir en se servant d'une fausse clé. Ils se rendirent dans la cour, firent sauter un carreau du bureau de M. Avigdor, abattirent l'espagnolette et pénétrèrent dans la pièce. Par un escalier particulier, ils descendirent à la cave, où ils trouvèrent une clé qui leur permit d'ouvrir la porte du réduit réservé à M. Avigdor et fouillèrent une caisse contenant des bouteilles de champagne. Après en avoir cassé une, ils en prirent quatre qu'ils remontèrent au rez-de-chaussée et la dégustation se fit dans le bureau de M. Avigdor. Ils visitèrent tous les meubles et renversèrent de nombreuses pièces de tissus.

Ils gagnèrent ensuite le premier étage également loué par M. Avigdor, où ils fouillèrent les meubles et une penderie. On sait que pour y pénétrer ils fracturèrent la porte. Ce fut, après, la visite du 2e étage, qui fut bien courte, car seule, la serrure de la porte d'entrée fut forcée. Même répétition à l'appartement de M. Loucke dont la serrure de la porte d'entrée fut fracturée.

Le butin

Les escarpes se donnèrent beaucoup de peine pour peu de chose. En effet, l'agent de sûreté François Honoré, spécialement chargé des recherches, a établi qu'une somme de 110 francs, composée d'un billet de cent francs et d'une pièce de dix francs, avait été volée dans le tiroir d'un bureau se trouvant dans le magasin de M. Avigdor a été volée. Au premier étage une tirelire contenant une somme modique appartenant à la petite-fille de ce dernier a également disparu.

Chez M. Albert Despretz, rien ne fut soustrait d'après la déclaration qui nous a été faite par l'employée de l'agent immobilier.

Dans l'appartement de M. Loucke, tout a été bouleversé, notamment la chambre à coucher et, seules, deux... bananes ont été dévorées par les cambrioleurs.

Deux tentatives d'incendie

Ce qui corse l'affaire, c'est que les indésirables visiteurs tentèrent de mettre le feu dans la cave en allumant un paillon de bouteille qu'ils jetèrent ensuite contre un cloison en bois. Heureusement le feu s'éteignit de lui même et, de ce fait, rien n'était plus à craindre de ce côté.

L'opération fut répétée dans le magasin de M. Avigdor. Les bandits placèrent une corbeille de papier contre un rayonnage et ils y mirent le feu. Les flammes léchèrent des pièces de tissus, qui furent sérieusement endommagées et, par bonheur, une fois de plus, les flammes s'étouffèrent, les tissus de laine n'offrant pas un aliment facile à dévorer. Ces tentatives criminelles laissent supposer que les cambrioleurs voulaient absolument faire disparaître toutes traces de leur passage.

Il est également permis de supposer qu'ils se trouvaient encore dans l'immeuble lors du retour de M. et Mme Loucke et que cette rentrée imprévue mit fin à leurs exploits.

L'enquête se poursuit activement. Quelques indices sérieux ont été relevés et permettront peut-être d'identifier les audacieux cambrioleurs.

Halle Flipo fromage Hollande 1/3 k. 6 fr.

Une chute dans l'escalier

En se rendant au premier étage de son habitation, M. Charles Vancauwenberghe, 60 ans, domicilié rue Darbo, cour Verhelst, 11, perdit l'équilibre tandis qu'il se trouvait dans l'escalier. Il tomba sur le carrelage et M. le docteur Mausse l'envoya à l'Hôpital « La Fraternité » pour une forte contusion à la cuisse gauche. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

Arrestation d'une jeune fille

Depuis quelque temps, une jeune fille, Jeanne D..., 16 ans, menait une conduite non exempte de reproches, et quitta le domicile de ses parents. Ceux-ci avertirent la police de sûreté qui, après de longues recherches, parvint à mettre un terme à la vie vagabonde de la gamine.

Elle a été conduite à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République, sous l'inculpation de vagabondage de mineure.

DES EPONGES

Peaux de chamois et chamoisines, on en trouve partout, mais la maison **Alfred WALRAVENS** 106 et 108, rue du Collège, **Roubaix**, est spécialisée pour l'article. Tél. 65.

L'EXODE DES ROUBAISIENS

Les Roubaisiens ont profité des fêtes de la Pentecôte pour aller chercher un peu de frais, le long des plages du littoral ; ils ont fui la cité brûlante au nombre de 8.000 par le chemin de fer et à ce chiffre, il faut ajouter tous ceux qui sont partis par la route et ils sont nombreux.

Les départs eurent surtout lieu le samedi et le dimanche matin ; ils intéressèrent particulièrement les plages belges, qui semblent jouir actuellement de la faveur des Roubaisiens.

Ce furent deux journées bien agréables dont les familles roubaisiennes en conserveront un agréable souvenir ; ils rentrèrent d'ailleurs lundi soir ou mardi matin, très heureuses de ces deux journées, qui se déroulèrent sans l'ombre d'un seul nuage.

LE BRILLANT SUCCÈS A PARIS D'UN JEUNE ARTISTE ROUBAISIEN

Nous sommes informés du brillant succès remporté par M. Alfred Beaufort, de Roubaix, qui vient de se voir décerner le titre de jeune premier sportif 1933, devant un jury composé de hautes personnalités cinématographiques parisiennes, et notamment M. et Mme Fainsilber, MM. Pierre Stéphen, René d'Ast, Mmes Rachel Devyris, Simone Bourdey, etc.

Il y avait 200 concurrents.

M. Alfred BEAUFORT

Le jeune premier a déjà été pressenti pour entrer dans un grand music-hall des Champs-Elysées et dans une firme de cinéma. S'orientera-t-il vers ce dernier ou vers le théâtre ? C'est ce que l'avenir nous apprendra sans doute. Rappelons que M. Alfred Beaufort débuta dans l'industrie, qu'il abandonna pour l'art.

Le concours est dû à l'initiative de Mme Morgane, promotrice du mouvement artistique la Parélienne. Les Roubaisiens sont, une fois de plus, à l'honneur en la personne de l'un des leurs.

Réouverture de la Maternité Boucicaut et transfert de la clinique

Le président de la Croix-Rouge de Roubaix, est heureux d'inviter toutes les infirmières et les brancardiers à la cérémonie organisée à l'occasion de la réouverture de la Maternité Boucicaut et du transfert de la clinique de la Croix-Rouge, le jeudi 8 juin, à 17 h., boulevard de Cambrai, 60.

PISCINE DE LA RUE DES CHAMPS REOUVERTURE

Comme cela a été annoncé dans un avis antérieur, l'exploitation de la piscine de la rue des Champs sera reprise aujourd'hui mercredi à l'heure habituelle.

SAINT-AMAND-THERMAL (Nord)

Station de cure de rhumatisme

Banquets pour noces et Sociétés. Restaurant de 1er ordre. Cave réputée. Ca...o-Dancing.

LE GRAND CONCOURS DES C.C.

Voici le classement du concours de mai 1933. Points sortis dans l'ordre pour la 3e catégorie : 7, 3, 1, 5.

1. Mlle S. Nuyttens, 39 ; 2. MM. J. Scherpereel, 39-28 ; 3. A. Nuyttens, 38 ; 4. B. Allard, 38-3/7 ; 5. H. Doutreleingne, 37-36 ; 6. H. Coussement, 37-24 ; 7. A. Silence, 37-2/34 ; 8. P. Dubly, 37-2/7-1/3 ; 9. R. Delcour, 37 ; 10. A. Marhem, 37-24 ; 11. A. Truffaut, 36 ; 12. M. Wibaut, 36-2/7-1/5 ; 13. P. Diettre, 35 ; 14. Leman Ph., 35-22/2.

La première prime est gagnée par Mlle S. Nuyttens, la seconde par M. Marc Wibaut. Pour ce mois de juin deux primes seront offertes aux deux plus bas nombres, toutes ballee en cible.

Les membres des Carabiniers du Centre sont avisés que, comme d'ordinaire, les séances de tir sont suspendues pendant les mois de juillet et août. Elles reprendront le premier dimanche de septembre.

VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DE L'AUTOBRASSEUR

Mais vous ignorez que depuis plus de 10 ans, des milliers de personnes s'en servent tous les jours et en tirent grand profit. Elles obtiennent, grâce à lui, une boisson parfaite ne coûtant pas plus de 25 centimes le litre.

En vente toutes épiceries. Pour tous renseignements, adressez-vous à AUTO-BRASSEUR, Lens (Pas-de-Calais).

A LA SYMPHONIE DES AMICALES LEON MARLOT LINNE

La Symphonie qui déjà a prouvé sa valeur artistique par des auditions de choix donnera les concerts suivants :

Dimanche 11 juin, à 10 h. 30, à l'Hospice Blanchemaille; dimanche 18 juin, à la Fête civique de la jeunesse F.A.L., rue d'Alsace, 18 juillet, à 10 h. 30, Hospice Barbieux. Le 23 juillet, sur la demande du Comité des fêtes de la Fanne, elle se rendra sur cette jolie plage où elle donnera un concert sur le kiosque de la digue. A cet effet, elle organisera une excursion pour les musiciens, les parents et amis. Nous donnerons prochainement toutes indications à ce sujet.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS, 66, rue Bernard. — Demain jeudi à 19 h. 30, répétition pour clairons et accordéons.

AMICALE MONTAIGNE. — Réunion du Bureau aujourd'hui mercredi à 19 h. 30 à l'Ecole ; fêtes des 13 juin et 16 juillet.

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — Réunion ce mercredi à 19 h. 30 au local, 1, rue de la Vigne, en uniforme et petit pupitre, pour se rendre à la Brasserie Beaurepaire, Place de la Liberté, où la société donnera un concert sous la direction de son chef M. Henri Nys.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Club Athlétique Roubaisien Turget** : Vendredi soir à 19 h. 30, éq. championnat contre Moulin-Vert sur le terrain de la Place du Progrès ; r.-v. au siège à 18 heures 30.

Le match U.S.R.-A.B.H.R. fixé au jeudi 8 juin n'aura pas lieu, par suite de l'indisponibilité de l'U.S.R.

Les dirigeants de ces clubs sont priés de bien vouloir envoyer à M. Lievrouw, une liste des dates libres (en semaine ou le dimanche) afin de pouvoir disputer ce match au plus tôt.

NATATION. — **Sport Ouvrier Roubaisien** : La section de natation est invitée à participer dans le cours de cet été à de nombreuses traversées et Fêtes de natation. En vue de ces déplacements, la Commission compte sur la présence indispensable aux entraînement de tous les nageurs et joueurs de water-polo. Ne participeront aux déplacements que les nageurs s'entraînant régulièrement les mercredi et dimanche.

Ce mercredi à 19 h. 30, entraînement général : séance d'éducation physique ; début de l'entraînement au grand long ; style et match de water-polo en vue du match du 9 juillet, à Tournai.

PING-PONG. — **Mutilé P.P.C.** : Eq. I bat P.P.C. Wattrelos I par 5 à 2. — Eq. II bat P.P.C. Wattrelos II par 4 à 3

Ce soir mercredi, r.-v. au Foyer à 7 h. pour les équipes I, II et III pour le match contre le Cul-de-Four.

SPORTS FÉMININS. — **Sport Ouvrier Roubaisien** : La Commission du S.O.R. informe ses membres que l'Administration municipale de Roubaix ; recevra à la Mairie jeudi à 19 h., en l'honneur de ses succès obtenus au concours de Guebwiller (Haut-Rhin) ; r.-v. des membres en tenue de gymnasie (robe et béret) à 18 h. 30, rue de la Gare.

PÊCHE. — **Les Acharnés** : Départ le 11 juin pour la pêche en Belgique. Inscription et paiement jusqu'au 9, chez M. Bogaert, 190, rue de la Basse-Masure.

— **Pêcheurs Roubaisiens** : Dimanche 11 juin, partie de pêche à l'Yser. Départ à 4 h. en autocar. Inscription chez M. Varasse, 85, rue de la Vigne, à Roubaix.

CERCLE NAUTIQUE L'AVIRON DE ROUBAIX. — Nous avons donné hier, succinctement, les résultats des régates organisées par le Sporting Dunkerquois sur le canal de Coudekerque. Nous n'épiloguerons pas sur les « naufrages » dont la fréquence est due surtout à la nervosité de certains rameurs, nervosité contre laquelle doit lutter la commission d'entraînement et qui est d'ailleurs un des buts poursuivis par elle dans la formation morale des jeunes gens qui lui sont confiés. Revenons plutôt sur la course à quatre Seniors qui était le clou de la journée. Notre Cercle avait engagé, dans cette course de catégorie supérieure, ses rameurs juniors, Debode, Renard, Radeau, Manoury. Sa décision avait été prise sur la connaissance de l'engagement dans cette course de l'équipe réputée de l'Emulation Nautique Boulonnaise dirigée par le valeureux champion olympique Eugène Constant. La course fut des plus palpitantes. La jeune équipe roubaisienne fit la faute de tactique de se laisser prendre une longueur au départ, longueur bientôt portée à deux par des enlevages successifs des Boulonnais. Mais le chef de nage roubaisien, encore débutant, ne l'oublions pas, loin de se décourager et tenace comme un vieux rameur, et, bien suivi de sa courageuse équipe, regagna pouce à pouce la longueur perdue eur ses terribles concurrents pour ne finir qu'à 5 secondes du premier. Le dévoué chef d'entraînement, M. Henneuse, reçut les chaleureuses félicitations des connaisseurs sur la belle présentation de son équipe.

— Dimanche prochain, 11 juin, le Cercle présentera son équipe aux Régates Internationales de Paris, mais cette fois-ci, dans sa catégorie, c'est-à-dire dans les Juniors. Vu la belle course de Coudekerque, on peut espérer une victoire pour le pavillon blanc bordé bleu.

JEUX DIVERS

JAVELOTS. — Résultat du concours de javelots organisé par **Les Amis du Sé**, rue Ma Campagne, 85, à Roubaix : 1er A. Vanherentals 71-20 ; 2 Chariot (Pierre-de-Roubaix) 68-51 ; 3e Fred Bauwens 65-26 ; 4e Chariot 62-56 ; 5e F. Leclerc 62-52 ; 6e Genillé-Brossé 61-45 ; 7e Picavet Gébruers 60-38 ; 8e A. Vanherentals 59-42. — 421 : Dumortier, Gébruers, Steen, Bauconnier et Malfait.

Ce mercredi à 19 h. 30, tirage au sort de deux concours du 11 juillet.

ETAT CIVIL

Naissances : Colette Miquet, 115, rue Carpeaux ; Francis Clément, 14, rue du Vieil-Abreuvoir ; Jeanine Lehembre, 72, rue de Maufait.

Publications : Paul Lavoine, agent électricien, 119, rue Jules-Guesde, et Lucie Delos, de Lille ; François Ruschinowski, teinturier, 166, rue des Arts, et Edwige Kaminiecki, cuisinière, de Lille ; Bernard Vercauteren, bonnetier, rue de Mouvaux, cour Desurmont, 1 bis, et Denise Lefebvre, bobineuse, 19, rue de la Chaussée ; Raymond Dutry, metteur sur bois, de Tourcoing, et Alfréda Thiébaut, 48, rue du Moulin ; Simon Lefèvre, aide-macon, de Touffiers, et Florentine Kempeneers, peseuse, 42, rue du l'Alouette.

Décès : Camille Vendewalle, 21 ans, rue Saint-Jean, 32 ; Yvette Marcelli, un an, rue de Denain, 5 ; Julienne Atallus, 26 ans, épouse Meirisse, 106, rue Franklin ; Henri